L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 18 SEPTEMBRE 1889.

L'Art.

Fort intéressant le numéro de *l'Art* du 1er septembre. Nous avons fréquemment parlé de cette publication dont la collection, bien précieuse déjà, deviendra quelque jour d'un prix inestimable, et c'est justice d'écrire que la valeur littéraire, artistique, s'en affirme mieux à mesure que les numéros s'en multiplient.

Celui que nous avons sous les yeux, mériterait d'être remarqué, ne fut-ce que pour les pages par lesquelles il s'ouvre: un travail de recherches sur l'œuvre de Troyon, l'un des grands poëtes du pinceau; travail que M. A. Hustin a achevé, à force de persévérance, grâce à l'habile façon dont il a consulté, compulsé.

Dans cette même livraison, M. Hustin signe encore une étude des plus attachantes sur les Peintres du Centenaire 1789-1889, période qu'il repasse, qu'il analyse avec une frappante sûreté de coup d'œil.

Nous notons aussi dans les matières à lire un attachant article de M. Pierre Gauthiez: Exposition Universelle de 1889—La Danse, les Théâtres.

Dans la partie illustrée il faudrait tout citer. Les deux gravures hors texte comptent parmi les plus belles du recueil: *la Sentinelle*, eau-forte de Ad. Lalauze, d'après le tableau de Bargué; un portrait du *Prince de Bismarck*, dessin de Franz von Lenbach.

Remarquable aussi la série des gravures dans le texte où se placent le portrait de Troyon et diverses reproductions de ces toiles qu'il a laissées à l'infini et qui lui ont valu une place si élevée dans l'art contemporain: *Vache normande.—Le troupeau de dindons.—Moutons au repos.—L'abreuvoir.*

Un rien lui devenait motif saisissant; comme tout cela était bien la nature prise sur le fait, rendue avec une frappante puissance de vérité et aussi avec l'idéal d'un rêveur, d'un poëte; une couleur qui attache aussitôt l'œil, qui vous enveloppe.

Ce sont encore un portrait de cet autre célèbre artiste: le baron Gros, qui, un jour atteint au cœur par des critiques impitoyables, et de parti pris peut-être, voulut se réfugier dans la mort.

Le 26 juin 1835 on retirait son cadavre de la Seine, et sur la rive on retrouvait son chapeau où il avait écrit, au crayon, ces mots:

"M. Sionnet suppliera (?) ma femme. Je n'ai rien de plus à dire qu'adieu, ma chère femme."

A la suite du portrait la reproduction d'un des tableaux du maitre: *Départ de Louis XVIII*, fac-similé d'une gravure de Frilley, d'après la toile de Gros.

L'Opéra.

Nous n'avons pas visité l'Opéra depuis quelques jours, mais on nous dit que les ouvriers y sont toujours en grand nombre et que les travaux s'activent avec plus d'ardeur que jamais.

Nous avons lieu de croire, malgré les inquiétudes qu'on avait pu concevoir un moment, qu'on sera prêt dans les délais voulus et que salle et scène seront livrées à la direction, de façon à lui donner largement le temps des répétitions—chant et orchestre—et de toute cette besogne de mise en train, dont les détails sont à l'infini.

En même temps que s'achève la salle, M. Dressel qu'on ne voit pas, car il opère dans les combles, poursuit le très important travail de la retouche des décors, dont quelques-uns sont déjà terminés.

Nous l'avons écrit précédemment, on ne se contente pas de rebrosser les toiles atteintes par le temps, on en peint de nouvelles en Italie. Puis, vers la fin de septembre, croyons-nous, arrivera de Paris un peintre dont le talent est recommandé qui, en collaboration avec M. Dressel, enrichira encore la collection de décors que possède l'Association.

La toilette du grand foyer est également l'objet de tous les soins.—Tentures, glaces, peinture, médaillons, ameublement, éclairage, rien ne sera négligé pour en faire le digne pendant de la salle.

Ainsi il cessera d'être ce qu'il fut trop longtemps; une sorte de désert, où l'on rencontrait de rares visiteurs, se promenant mélancoliquement entre ces murs d'une propreté douteuse, nus, sombres et qui donnaient froid.

BUSTE.—On peut voir, en ce moment, à l'une des vitrines de M. Philip Werlein, rue du Canal 135, le buste de l'un de nos collaborateurs. Nous appelons l'attention sur ce travail dû à M. Repetto, qui y a donné tous ses soins et nous parait avoir obtenu heureuse réussite. Il s'est appliqué aux détails; a longuement étudié le modèle qu'il avait sous les yeux, et a obtenu un portrait ressemblant.

Cette impression est la nôtre; elle est celle aussi de nombre de personnes qui ont examiné cet ouvrage.

Le sculpteur n'a pas laissé au plâtre sa couleur blanche qui prête trop souvent au motif nous ne savons quelle dureté, quelle crudité. Il a donné à ce buste une teinte de terre cuite, qui en adoucit les lignes et repose l'œil.

Nous saisissons cette nouvelle occasion pour recommander au public M. Repetto, dont l'atelier se trouve rue Toulouse 101, presqu'en face de l'entrée des artistes de l'Opéra.

JOURNAL DES DEMOISELLES.—Le dernier numéro de cette publication, (Paris, rue Vivienne 48), que l'on retrouve dans presque tous les salons renferme un courrier de la Mode, portant cette signature bien connue: Coralie L.; une chronique, promenant le lecteur à travers toutes les actualités; une Nouvelle: *La Fille du Cacique*; des devinettes et une foule de renseignements précieux relatifs à la toilette, à la confection.

Comme d'ordinaire, une belle planche coloriée; de nombreuses gravures en noir et des modèles fort tentants. Enfin une série de délicieux costumes pour fillettes et petits garçons, pleins de cachet et absolument nouveau. De véritables et coquettes créations qui feront le bonheur des enfants.

—Nous remercions M. Zander qui nous invite à visiter le studio où il a placé, pour quelques jours, le buste en plâtre de Mme Longshore Potts. Ce studio est celui du photographe si avantageusement connu, M. Simon, rue du Canal 183.

Lu sur l'album d'un directeur de théâtre:

"L'essentiel pour nous, directeurs, c'est de travailler sans relâche."

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la **Vigueur des Cheveux d'Ayer** est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, fit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bedloe, de Burlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ces cas, un traitement par la Salsepareille d'Ayer en bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1889.—Indications: Pour la Louisiane.—Beau temps dans l'intérieur, pluie sur la côte; vents du nord, température plus basse.

Température du 17 septembre 1889.
Thermomètre de R. & L. Claudel, Opticiens.
No 143 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	78	26
Midi	86	30
3 P. M.	88	31
6 P. M.	80	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Charles Quotan à Mlle Louise Jones.
George W. Whittaker à Mme John Larkin.

Naissances.

Mme Charles J. Johnson, une fille.
Mme Charles J. Jeanesse, une fille.
Mme Morris Stern, un garçon.
Mme Samuel P. Allen, une fille.
Mme J. Bruttschaitt, une fille.
Mme H. B. Richardson, un garçon.
Mme Frank Williams, un garçon.
Mme Louis Bambach, un garçon.
Mme Nicole Clost, un garçon.
Mme James Dunbrick, une fille.
Mme E. B. Hamff, un garçon.
Mme Louis Icard, un garçon.

Décès.

Mme Vve Edward Delery, 74 ans, Baie St-Louis.
Mme Vve Catherine Raupp, 77 ans, rue Félicité, près Locuste.
Mme Vve Elias Wilson, 60 ans, 634 rue Jersey.
Joseph Collins, 22 ans, rue Seconde, près Dubitz.
Louis B. McCulloch, 21 jours, 119 rue Clara.
Viola Johnson, 14 mois, rues Delord et Tchoupitoulas.
Michel Cheutere, 80 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Henry Hamilton, 9 mois, 107 rue Melpomène.
Charles G. Forshee, 39 ans, 122 rue Constance.
F. J. Hyatt, 60 ans, rues Clinton et Seconde.
F. W. Branies, 19 ans, 65 1/2 rue Thalie.
Mme Ann Sullivan, 55 ans, 396 rue Clio.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Mme M. Kidd et autres au Peoples Homestead Association, un terrain borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, $3000.

J. Dreyfous à Mme P. Bagur, un terrain borné par les rues Royale, Enghien, Port et Dauphine, $1200.

J. Lobrano à B. P. Lanaaig, deux terrains bornés par les rues Dauphine, Flood, Bourgogne et la propriété Jaulet, $250.

Succession de P. Downey à G. H. Ganse, un terrain borné par les rues Marais, Musique, St-Claude et l'Avenue Lafayette, $900.

Peoples Homestead Association à Mme M. Mims, un terrain borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, $3000.

C. Mazzoletti à J. Hamlin, un terrain borné par les rues St-André, St-David, l'avenue de la Louisiane et la rue Tolédano, $100.

Succession de Mme R. Probst à C. Roemer, trois terrains bornés par les rues Annonciation, Harmony, Laurel et Pleasant, $3,550.

Mlle P. Cleveland à J. J. Schaeffer, un terrain borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, St-Patrick et St-David, $205.

Mme C. Thornton à J. C. Colley, un terrain borné par les rues Octavie, Laurel, Joseph et Constance, $175.

E. J. Comeaux à A. S. Nicaud, deux terrains bornés par les rues Dumaine, Ste-Anne, Derbigny et Roman, $3,100.

Cour Civile.—L'Etat contre la N. O. and Carrollton R. R. Co. pour $1,000 de licence.

Frank Heuer contre G. G. Roux, pour obtenir une injonction.

Mlle C. Flournoy contre J. N. Hardy, pour empêcher une vente pour taxe.

Les successions John Henry Strocker et Wm Mathers sont ouvertes.

Cour Criminelle. — Section A. —Marx Schumann, faux en écritures—Ordonnance de non lieu.

Jos. Pattison, voies de fait—30 jours de Maison de Refuge.

Mort de M. Joseph David.—Avant hier, dans l'après-midi, arrivait à la Nouvelle-Orléans, par le steamship *Le Marseille*, le corps de M. Joseph David, mort à Paris, au milieu d'un voyage qu'il faisait à travers l'Europe, en compagnie de deux de ses enfants. Le corps était immédiatement transporté à la Cathédrale St-Louis, où il devait rester exposé, pendant vingt-quatre heures, avant d'être déposé dans sa dernière demeure, cimetière St-Louis, du Bayou.

La nouvelle de cette mort inattendue, subite—M. J. David a été enlevé par une embolie du cerveau, une congestion cérébrale, croyons-nous—au moment où, plein de santé, il mettait le pied dans Paris, avait fait sensation dans le cercle d'amis très nombreux qu'il s'était faits dans le deuxième district.

L'arrivée de ses restes a singulièrement ravivé les regrets que la première annonce de sa mort avait provoqués.

C'est que ce n'était pas le premier venu que Joe David; il avait son originalité, à lui, une tournure d'esprit à part, une entente remarquable des affaires.

Il faut qu'il ait eu très développées en lui, les qualités nécessaires au commerçant et à l'industriel, puisque, tout en élevant fort bien une très nombreuse famille—neuf enfants pensons-nous—tout en faisant le bien, en aidant bon nombre de ses compatriotes, en leur fournissant bénévolement, sans esprit d'exploitation, sans que jamais l'idée de profiter de l'infériorité de leur situation lui eut traversé le cerveau, il avait réussi à amasser une fortune considérable.

Né, en 1826, à Crevans, département de la Haute Saône, France, M. J. David était venu, très jeune, à l'âge de 18 ans, à la Nouvelle-Orléans, qu'il a habitée 45 ans.

Ses commencements avaient été humbles, difficiles; mais il avait l'esprit de trafic, et c'était un rude travailleur. Il fut bientôt à la tête d'une grocerie en gros à laquelle il donna des développements considérables. En lui s'éteint le dernier des anciens marchands de la Levée.

Depuis, sans abandonner son commerce, il s'est jeté dans l'industrie rizière et son succès dans le moulinage, le factorage, le courtage du riz n'ont pas peu contribué à grossir sa fortune.

Devenu capitaliste, il a fait partie de plusieurs institutions financières; il était directeur de plusieurs établissements de crédit, notamment de la Compagnie d'assurances du Sud et, surtout, de la Banque du Peuple, dont il était un des plus gros actionnaires. Il avait une façon à lui toute particulière de faire les affaires; il ne confiait ses opérations à personne et jamais, à titre de commerçant, sa signature n'a paru sur la place.

Il est, en Louisiane, un des premiers promoteurs de la division des grandes propriétés. Il a morcelé plusieurs des habitations qu'il possédait avec un succès constant; il a ainsi contribué à l'établissement de bon nombre de petits fermiers, qui sont actuellement fort à leur aise. Il aimait à aider un brave garçon chez qui il remarquait de l'honnêteté, de l'énergie, l'envie de se faire une position en travaillant, et une fois qu'il avait donné son appui, il ne le retirait jamais que quand celui à qui il l'avait accordé, était sorti d'embarras et pouvait voler de ses propres ailes.

Ses charités sont nombreuses, quoique peu connues; les Petites Sœurs des Pauvres et les Orphelins, croyons-nous, en savent quelque chose.

La perte récente de deux de ses filles avait profondément affecté M. Jos. David. Sa haute taille s'était affaissée, sa physionomie s'était attristée, ses épaules s'étaient voutées. Après une grave maladie, un voyage en France avait été jugé nécessaire pour remettre sa santé.

L'idée était juste et il semblait tout à fait remis, quand à son arrivée à Paris, un accident interne, aggravé probablement par la joie de retrouver son pays, au milieu des gloires de l'Exposition, plus brillant, plus acclamé que jamais, l'a enlevé subitement.

Telles sont, en partie, les causes de l'éclat donné à ses funérailles et de l'empressement avec lequel ses compatriotes ont suivi ses restes jusqu'à leur dernière demeure.

Il y avait une nombreuse veillée, dans la nuit de lundi à mardi, autour du catafalque qui entourait ses restes; il y avait foule à la messe solennelle chantée à 9 heures du matin, pour le repos de son âme et grand concours, surtout à l'enterrement qui a eu lieu à cinq heures de l'après-midi. Le deuxième district perd en lui un bon père de famille, un honnête homme, un vrai français, un commerçant fort habile, un caractère bienveillant dont les charités éclairées ne tombaient jamais à faux; enfin un esprit que la fortune n'avait pas ébloui et qui, au sein de la richesse, avait su conserver la même simplicité d'allures et d'idées qu'à l'époque de ses humbles commencements.

A l'hôpital.—On a admis hier à l'hôpital deux nègres dont l'un, Archie Robinson, âgé de 22 ans, a eu la cheville brisée, et l'autre, Silas Smith, a reçu une balle dans la cuisse droite. Tous deux ont été blessés à Slidell et sont arrivés à 6 heures 30 A. M., par le train du Northeastern.

Enquête.—L'enquête du coroner au sujet de l'affaire Lewis Neville a été renvoyée à demain à cause de l'absence de Manuel Emmanuel, un des principaux témoins et des jurés Jos. Girard et Geo. Mattiche.

Séduction d'une jeune blanche par un nègre.—Sous des titres à sensation, les journaux du soir annonçaient hier la séquestration d'une jeune fille disparue depuis huit mois et qui n'avait pu être retrouvée depuis, malgré toutes les recherches avait été découverte dans la matinée dans l'appartement où elle avait été confinée huit mois durant par un barbier de couleur qui pour lui enlever les moyens de fuir ne lui avait laissé aucun vêtement.

Tels sont en effet les faits tels qu'ils sont parvenus tout d'abord aux oreilles de la police, mais une enquête minutieuse au sujet de l'affaire nous permet de la présenter sinon sous son véritable aspect du moins avec des détails moins révoltants.

La mère de la victime est une couturière qui vit humblement du produit de son travail. Elle est veuve depuis 15 ans, c'est-à-dire depuis la naissance de sa fille, son unique enfant, et habite un petit cottage rue White, No 396, près Melpomène. Son nom est Mme M. Schumacher.

Elle déclare que sa fille Louise, aujourd'hui âgée de 15 ans, ne l'avait jamais quittée, et ce n'est il y a de cela deux mois, lorsqu'elle prétexta, pour justifier son absence, son emploi comme servante dans une famille. Elle venait la voir toutes les semaines une ou deux fois et passait la nuit chez elle, (chez sa mère.) Celle-ci prétend n'avoir jamais rien soupçonné de la conduite de sa fille, n'avait jamais reçu de révélations de sa part et avoir seulement appris hier dans la matinée, le scandale qui l'a frappait.

La fille, interrogée par sa mère a révélé à peu près ce qui suit:

Elle a d'abord nié avoir jamais été employée nulle part et déclaré avoir fait la connaissance de son séducteur, le barbier Gus. Reed, il y a un an environ, alors qu'âgée de 14 ans elle jouait avec une petite fille de couleur, chez le barbier.

Celui-ci lui donnait quelque menue monnaie et l'envoyait faire des commissions, lorsqu'un jour, se trouvant seul avec elle, il l'attira dans un appartement faisant suite à l'arrière-boutique, et là, la renversant sur une sorte de coffre en bois, il abusa de sa faiblesse, lui fermant la bouche avec les mains pour étouffer ses cris. Ensuite, par la violence et l'intimidation, il obtint son silence.

Comment les choses ont marché ainsi si longtemps sans être découvertes. C'est ce qu'il ne nous a pas été permis de savoir, la fillette répondant par des larmes aux questions ayant pour objet de savoir comment elle n'avait pas dévoilé plus tôt cette triste affaire. Elle n'a pas voulu dire si elle avait ou non été séquestrée, mais son silence l'accusait. Je voudrais être morte, disait-elle en pleurant; tous les journaux ont déjà publié mon déshonneur et la honte m'accable.

Louise Schumacher est née de parents allemands. Elle est maintenant âgée de 15 ans, mais par son développement physique elle en accuserait plutôt 17. Elle est grande et blonde, sa figure est insignifiante et ses réponses naïves. Elle se rend compte maintenant de l'énormité de sa faute et en rejette la responsabilité sur le manque de surveillance de sa mère alors qu'elle n'avait pas de père pour s'occuper d'elle et la faire respecter. Elle redoute beaucoup son transfert à la maison du Bon Pasteur et sa comparution en cour, qui l'obligeront à paraitre en public.

Le coroner Lemonnier l'a examinée hier et a déclaré que son escapade porterait son fruit d'ici à un ou deux mois au plus.

Gus. Reed, le barbier, dont la boutique est située rue Félicité, entre Baronne et Dryades, est un nègre de couleur foncée, âgé de 42 ans environ, grand et vigoureux qui boite de la jambe gauche qu'il a eu cassée dans un accident de chemin de fer. Interrogé au sujet du crime qui lui est imputé avec un cynisme étonnant, il a déclaré n'avoir jamais eu de relations avec Louise Schumacher, l'avoir employée comme servante, ne l'avoir jamais gardée la nuit chez lui, etc.; répondant à toutes les questions par des phrases évasives.

Il affecte un air tranquille, rit haut et cherche ainsi à faire croire à son innocence.

En un mot, il est impossible de rien tirer de lui parce qu'il craint de se compromettre et qu'il a résolu de se taire.

Son employé est un jeune nègre, 18 ans environ, qui dans la crainte d'être compromis dans l'affaire ne fait que des réponses évasives.

Il n'était au service de son patron que depuis 15 jours, durant lesquels il n'a pas observé grand chose de la conduite de ce dernier, attendu, dit-il, que ce n'était pas son affaire.

Il a toutefois remarqué que les appartements, au nombre de trois, y compris la cuisine qui fesait suite à la boutique, restaient toujours fermés à clef en l'absence du patron, tandis qu'en sa présence, la porte du premier appartement restait entr'ouverte, mais si peu, qu'il n'a jamais pu y apercevoir qu'une espèce de vitrine. Ce n'est qu'hier qu'il est entré dans ces appartements et en a connu l'aménagement, car jamais auparavant il n'y avait pénétré, Reed lui ayant recommandé de toujours passer par l'allée lorsqu'il avait affaire dans la cour pour approvisionner d'eau la boutique.

Reed passait seul dans ces appartements. Il quittait quelquefois la boutique pendant une demi-heure ou une heure et restait du côté de la cour, laissant son employé seul. Celui-ci ignore s'il faisait lui-même la cuisine ou s'il employait quelqu'un pour la faire; toutefois le samedi, alors qu'il y avait presse à la boutique, il lui fournissait son déjeuner, mais il ignorait d'où il provenait. Wm. Joseph, c'est le nom de l'employé, demeure rue Douane, entre Claiborne et Derbigny.

Il se rendait le matin à 7 heures à la boutique, qu'il quittait le soir à 9 heures. Il ne connait rien des relations de Reed avec Louisa Schumacher. Il a quelquefois vu celle-ci nettoyer la cour et causer avec Reed, mais il n'a jamais entendu leur conversation.

Les recettes quotidiennes ne dépassaient guère une piastre dans la semaine, à l'exception du samedi.

Tous ces détails, dont quelques-uns peuvent paraitre insignifiants ou superflus ont cependant leur importance. Quand on les oppose aux renseignements puisés à d'autres sources et desquels il résulte que Reed, devant se marier il y a quelques années avec une certaine Mme Hawkins lui avait emprunté $400 et était parti à Boston avec une autre femme.

Il y monta une boutique de barbier et revint au bout de quatre ans à la Nouvelle-Orléans en compagnie de cette femme dont la fille est précisément celle qui introduisit chez lui Louise Schumacher. Lorsqu'il fut en relations avec Louise, il rompit avec toutes les autres femmes de couleur, sauf pourtant l'une d'elles qui, au dire de la jeune fille, lui faisait la cuisine et aurait donné vent de l'affaire à la police, tandis que le garçon coiffeur affirme n'avoir jamais vu personne s'occuper de la cuisine.

A son retour de Boston, il y a 3 ans environ, Reed avait fait la connaissance de deux autres femmes blanches, dont l'une habite rue Franklin, près Terpsichore. Il nie toutefois avoir eu rien affaire avec elle, bien qu'il se soit souvent trouvé dans ce quartier. Ces deux femmes se seraient trouvées, parait-il, chez lui, en compagnie de Louise.

Les liaisons de Reed avec des femmes qui n'étaient point de sa couleur, attirèrent l'attention des voisines, il s'en targuait quelquefois et finit par engendrer la jalousie qui se traduisit lundi soir par un avertissement au sergent Kenney, d'avoir à se trouver le lendemain matin, c'est-à-dire hier matin entre 8 et 9 heures à la boutique de Reed.

Le sergent, après avoir appris que Reed tenait une jeune fille enfermée dans sa chambre, entra dans la boutique et posa au sujet de la jeune fille quelques questions au coiffeur qui ne voulut pas y répondre.

Finalement, il lui demanda de le laisser faire une perquisition chez lui, ce à quoi il s'opposa.

L'agent ayant demandé au garçon de lui ouvrir une des portes qui étaient toujours fermées, il s'y refusa, et comme il (l'agent) s'apprêtait à enfoncer la porte de la chambre, Reed s'enfuyait et montait dans le char le plus prochain où il était presqu'aussitôt arrêté par l'agent Fitzgerald et conduit au 6me poste.

En ouvrant la porte, le sergent déclare s'être trouvé en présence d'une jeune fille dont la nudité était mal cachée par un reste de chemise d'une saleté repoussante. En apercevant l'agent, elle lui demanda de la sauver et de l'emmener avec lui. Conduite au poste central tandis qu'on emmenait Reed au 6me, elle a été interrogée par le chef de police, livrée au coroner pour être examinée, puis emmenée chez sa mère d'où elle sera transférée à la maison du Bon Pasteur.

La chaleur.—Hier matin à 8 heures, M. Befesty Gervis, charpentier, qui travaillait à réparer un navire dans la cale sèche Ocean, à Alger, est tombé sans connaissance par l'effet de l'excès de chaleur. M. Wm Barclay, mécanicien au même chantier, a ressenti les mêmes symptômes une demi-heure plus tard.

Enfant abandonné.—Une fille de couleur a trouvé hier matin un enfant de trois mois qui avait été abandonné encoignure Bienville et Dorgenois. Il a été adopté momentanément par Mme M. Washington, No 258 rue Bienville. Elle manifeste le désir de l'adopter définitivement et fera aujourd'hui les démarches nécessaires auprès du maire.

Affaires municipales.—Le maire a reçu du maire Grant, de New York, une lettre dans laquelle il lui demande de nommer un représentant de la Nouvelle-Orléans pour faire partie du comité chargé de choisir l'emplacement de l'Exposition de 1892, à New York.

Au sujet de la plainte de M. Charles Louque, président de la N. O. Swamp Land and Reclamation Co., M. Clark déclare que si les trois contrats pour le curage des canaux Broad, Toulouse et Galvez ont été accordés à M. Keegan, c'est que, dans le premier cas, l'offre de M. Keegan était plus avantageuse; dans le second, étant égale, M. Louque a refusé de s'en rapporter au hasard; et dans le troisième, il a refusé le contrat qui lui a été offert et qu'on a été obligé d'accepter aussi à M. Keegan.

A Lafayette.—Les régulateurs ne veulent décidément rien avoir de commun avec les mauvais sujets qui ont assassiné Cormier et sa fille. Ils déclarent que dans maintes occasions le shérif a accepté leur concours, et proposent, dit-on, mais la chose n'est point confirmée, d'abolir l'association si l'on consent à rendre la liberté aux 16 prisonniers qui attendent leur comparution en prison. Les nègres sont effrayés et pour se soustraire à toute attaque des régulateurs, ils se réfugient dans les champs, où ils abîment les récoltes.

Accident.—Hier matin à 8 heures 30, un enfant de 3 ans, fils de M. J. V. Rizzo qui habite encoignure Johnson et Palmyre se promenait en voiture; il est tombé près de la rue Calliope et l'une des roues lui ont passé sur la tête. Il a été transporté à l'hôpital.

EVENTAILS HISTORIQUES.—Dans une vente d'éventails historiques, qui a eu lieu, ces jours derniers, à Bruxelles, l'éventail nuptial de la duchesse de Bourgogne, par Watteau, a été vendu 2,500 francs; un éventail ayant appartenu à Mme de Pompadour et représentant les fêtes de Versailles, a atteint le chiffre de 1,875 francs.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 17 septembre.—Le trois pour cent est coté à 85 francs 45 centimes.

La raffinerie Boutin détruite par un incendie.

Bordeaux, 17 septembre—La raffinerie *Boutin*, de cette ville, a été détruite par un incendie. Environ trois cent mille kilogrammes de sucre ont été endommagés. On évalue la perte à un million deux cent cinquante mille francs.

Le parlement hollandais.

La Haye, 17 septembre—Le parlement hollandais a été ouvert aujourd'hui. Le discours du Roi à l'ouverture de la session, a fait allusion à la célébration enthousiaste du jubilé de son règne. Il y est dit que c'est là une preuve des liens d'amitié qui existent entre la maison d'Orange et le peuple. Le Roi a félicité le parlement des progrès du commerce et des manufactures du pays.

Les finances de la nation, dit l'adresse du roi, sont dans un état satisfaisant. Ce fait promet une modification du tarif des douanes, sur la base des droits advalorem, immédiatement après la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre.

Sa majesté a aussi annoncé que des bills seraient présentés par le gouvernement pour l'établissement du service militaire obligatoire, et pour une réorganisation du services postal et des chemins de fer.

Encore des menaces de "Jack, l'éventreur".

Londres, 17 septembre—Une lettre signée "Jack, l'éventreur", a été reçue à l'Agence des nouvelles en cette ville. L'auteur de la dite lettre dit que, dans une semaine environ, un autre meurtre sera ajouté à la liste de ceux déjà commis à White Chapel.

La grève.

Londres, 17 septembre.—Les conseils des chefs de la grève aux employés des docks, d'observer toutes les clauses de la convention d'après laquelle ils sont retournés au travail, semblent avoir été effectifs. De bonne heure, ce matin, ils se sont remis à l'ouvrage paisiblement, avec les "blacklegs".

Il y avait peu d'hommes réunis en dehors des docks, et ils sont demeurés calmes.

Londres, 17 septembre—Les troubles qui ont eu lieu parmi les employés des docks ont été réprimés.

Les travaux sont en pleine activité sur les docks Victoria et West India.

Mort du Rév. John Fielder McCarness.

Londres, 17 septembre.—Le Rév. John Fielder McCarness, ex-évêque d'Oxford, est mort. Il était né le 3 décembre 1830, et était beau-frère de Lord Coleridge.

Mort de l'ingénieur en chef du steamer anglais Florida.

Londres, 17 septembre—L'ingénieur en chef du steamer anglais *Florida*, capitaine Beard, arrivé de New York le 15 septembre à Falmouth, et qui a été débarqué malade en ce dernier port, vient de mourir.

Le Florida a perdu trente-sept têtes de bétail pendant la traversée.

Le choléra.

Londres, 17 septembre.—Le choléra a fait son apparition à Bagdad, et la maladie se propage dans la Perse occidentale.

L'impératrice douairière Frédéric souffrante.

Berlin, 17 septembre—L'impératrice douairière Frédéric est souffrante à Berlin. Elle a des accès de fièvre et est obligée de garder le lit.

L'impératrice Frédéric.

Berlin, 17 septembre. — On annonce, ce soir, que l'indisposition de l'impératrice Frédéric provient d'un léger rhume et qu'elle est entièrement remise. Elle partira pour Copenhague demain matin, à 8 heures 25 minutes, sur un train spécial.

Arrivée du ministre Phelps à Berlin.

Berlin, 17 septembre—M. Phelps, ministre des Etats-Unis, est arrivé ici aujourd'hui.

L'ex-reine Natalie de Servie.

Odessa, 17 septembre—L'ex-reine Natalie, de Servie, qui se rend à Belgrade pour visiter son fils, le roi Alexandre, est arrivée ici de Yalta, à bord d'une canonnière russe.

Elle a été reçue avec les honneurs royaux.

L'ex-reine Natalie partira demain pour Belgrade.

Ordre militaire.

Belgrade, 17 septembre—Le premier corps de réserves a reçu l'ordre de se rendre dans ses foyers.

Bruit démenti.

Sofia, 17 septembre—Le rapport qui annonçait que l'indépendance de la Bulgarie serait proclamée prochainement est démenti par les fonctionnaires de l'Etat.

Le juge-président Armour.

Ottawa, 17 septembre. — Le juge-président Armour, de la Cour du Banc de la Reine, s'est déclaré hier en faveur de l'établissement d'une cour de divorce au Canada. Il voudrait qu'on accordât le divorce pour cause d'ivrognerie et de cruauté, car il regarde ces deux excès comme aussi abominables que l'adultère. Le juge Armour croit qu'un décret de divorce américain devrait être accepté par les cours du Canada.

Sir William Johnston Ritchie, juge-président de la cour suprême du Canada, a déclaré qu'il était fortement en faveur de cette création d'une cour de divorce au Canada. Mais il a ajouté qu'il ne la voudrait pas aussi prodigue en arrêts de ce genre que quelques cours de divorce des Etats-Unis.

Horrible accident.

San Francisco, 17 septembre.—Mme Annie Gabe était assise à une table à sa résidence et tenait son enfant dans ses bras. Près d'elle, se trouvaient ses deux autres enfants, quand tout à coup la lampe fit explosion.

La malheureuse mère et ses trois enfants furent immédiatement enveloppés par les flammes. Mme Gabe se précipita dans la cour, tenant toujours son bébé dans les bras, en poussant des cris déchirants.

Mais avant qu'on ait pu leur porter secours, les brûlures étaient telles, que la mère et l'enfant expiraient au bout de peu de temps. Les deux autres sont dans un état critique et l'on ne pense pas pouvoir les sauver.

WASHINGTON.

Cyclone.

Washington, D. C., 17 septembre, 8 a. m.—Le cyclone qu'on annonçait hier matin, à son centre à l'est dans le golfe; le maximum de sa vélocité sur les côtes de la Floride est de 48 à 60 milles par heure.

Les navires qui partent des ports du golfe pour l'est et le sud, mentionnent de fortes tempêtes soufflant de l'est.

Le ministre Ryan.

Washington, D. C., 17 septembre—Le ministre Ryan a transmis pour information au département d'Etat des statistiques de la valeur des machines, importées annuellement des Etats-Unis au Mexique, de 1880 à 1887, inclusivement.

Ces statistiques indiquent que les exportations ont augmenté en valeur, de $462,384 en 1880 à $4,000,000 en 1887.

Mort du vice-consul Wopalenski.—Pétrole russe et américain.

Washington, D. C., 17 septembre—Le vice-consul Wopalenski écrit ce qui suit de Batavia: Environ 300,000 caisses de pétrole russe sont attendues de Batoum, ce qui aura sans nul doute une grande influence sur le marché de pétrole de Java, d'autant plus que la consommation mensuelle de toute l'île s'élève à environ 160,000 caisses.

Le contenu d'une caisse de pétrole américain ou russe est le même; deux cans de 10 gallons. Une partie de ce pétrole russe a été vendue sur livraison à des détaillants à 40 cents, en monnaie de Java, (ce qui équivaut à environ 16 cents en monnaie américaine) par caisse, ce qui est au-dessous du prix du pétrole américain importé par voiliers. Les prix pour les consommateurs sont de huit cents par caisse au-dessous du pétrole américain.

Le Secrétaire Tracy et l'ex-Secrétaire Whitney.

Washington, D. C., 17 septembre—En réponse à un télégramme de félicitations, envoyé hier par le secrétaire de la marine Tracy à son prédécesseur, sur l'essai heureux qui a été fait avec le nouveau croiseur *Baltimore*, la dépêche suivante a été reçue ce matin au département de la marine:

Lenox, Mass., 17 septembre—Au secrétaire de la marine, Washington: Mille remerciments pour votre aimable dépêche. J'étais certain que le résultat serait satisfaisant, comme je le suis aussi que vous continuerez à avancer dans cette voie, où vous continuerez des résultats plus grands encore que celui-ci.
Signé: W. C. WHITNEY.

Un navire espagnol ensongé à la hauteur du Maroc.

Gibraltar, 17 septembre—Le navire espagnol faisant les voyages entre Malaga et Tanger a été ensongé par les indigènes à la hauteur de la côte du Maroc.

Le capitaine, cinq matelots et un passager ont été faits prisonniers. Un navire de guerre espagnol quittera Cadix sous peu pour délivrer les dits prisonniers et punir les coupables.

Le steamer Alva.—Le général Joseph Prophète.

New-York, 17 septembre—Parmi les passagers à bord du steamer *Alva*, arrivé hier, se trouvait un homme dont le nom est presque aussi célèbre à Haïti que ceux de Légitime ou d'Hippolyte: c'est celui du général Joseph Prophète, frère du général Anselin Prophète et du général John Prophète, récemment ministre de la guerre sous Légitime. Il y a neuf autres frères, qui tous se sont plus ou moins distingués dans la république noire.

L'un d'eux a quitté, dit-on, le pays il y quelque temps, emportant une forte somme des fonds du gouvernement.

Le général Joseph Prophète a été gouverneur de Jacmel et ministre de la guerre, sous le président Salomon; et pendant la guerre qui a récemment ravagé Haïti, il a joué un grand rôle. Son arrivée n'a pas causé beaucoup de bruit d'Haïti en cette ville.

Ni le ministre Preston, ni le consul général Deslandes ne se trouvaient au quai pour le recevoir. Cette arrivée n'a été apprise que par l'intermédiaire d'un reporter.

MM. Preston et Deslandes ont dit qu'ils ne s'intéressaient point à lui et ne lui ont pas rendu visite pendant la journée.

Quoiqu'on semblât ignorer où le général était descendu, un reporter le trouva à l'hôtel Griffin, West Ninth street. Le général Prophète est grand, bien pris; un aspect tout martial.

Il se rend, est-il dit, à Paris pour son plaisir et n'est chargé d'aucune mission pour son pays dans l'intérêt du général Hippolyte.

Je ne pense pas voir non plus le général Légitime, qui maintenant est, m'a-t-on appris, à Paris.

Je resterai absent trois mois, puis retournerai à Port-au-Prince. Je suis parti d'Haïti il y a environ une semaine.

L'ordre est rétabli à Port-au-Prince. On n'y parle même plus de la guerre. On dirait que celle-ci a eu lieu depuis plusieurs années. Elle semble oubliée. Les affaires sont plus actives; les négociants reprennent confiance entr'eux et dans le gouvernement actuel.

Il y a bas beaucoup de navires dans le port, poursuivant régulièrement leur trafic, ne craignant plus d'être capturés par des canonnières.

Les récoltes sont satisfaisantes, malgré les rapports contraires à cet effet, et il y a beaucoup de travail.

Les affaires seront bonnes pendant l'hiver; les temps heureux vont revenir pour Haïti.

La dette, a ajouté le général, est forte, mais pas aussi considérable qu'on l'a rapporté. On l'a portée à cinq millions de piastres; mais il est vraisemblable qu'elle ne dépasse pas un million. Le peuple haïtien est habitué aux révolutions, et pourra surmonter les effets de la dernière plus rapidement qu'aucune autre nation. Nous sommes comme les Français sous ce rapport, a-t-il ajouté. Quant à la prochaine élection, je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de doutes sur le choix pour la Présidence.

Le général Hippolyte est tout puissant; sans nul doute il sera élu Président. Il est reçu partout où il se présente avec enthousiasme, et s'il veut être à la tête du gouvernement, nul ne pourra être son rival heureux.

Il est actuellement Président provisoire. Le temps est presque écoulé, où, d'après la Constitution, les Chambres peuvent être convoquées pour décider la question; mais je puis vous assurer qu'avant que deux mois se soient écoulés, le général Hippolyte sera le Président constitutionnel de Haïti. Il sera à la hauteur de ses fonctions.

Le général Prophète restera à New York jusqu'à samedi, et il s'embarquera pour le Havre.

Le fonds de secours de Johnstown.

New York, 17 Sept.—En vue du fait qu'il reste entre les mains du gouverneur Beaver $1,600,000, balance des fonds souscrits pour les victimes de l'inondation à Johnstown, Pa., M. A. Schewab s'est rendu hier auprès du maire Grant et a proposé que les membres du comité de secours de New York suggèrent au gouverneur la nécessité de reconnaître d'une façon convenable les services de feu le juge Hugh H. Cummin de Williamsport, Pa., qui a sacrifié sa vie, à force de travail et de fatigues au profit de la population frappée dans le District inondé.

L'idée de M. Schwab est qu'on construise des hôpitaux à Johnstown et à Williamsport; chaque hôpital coûterait $75,000.

Le maire Grant a refusé d'agir avant que le Comité de secours de New York se soit réuni et qu'on ait soumis à celui-ci la dite proposition.

Le juge Cammin était membre du Comité nommé par le gouverneur Beaver, pour distribuer les fonds.

Tremblement de terre.

Santa Anna, Cal., 17 septembre—Une secousse de tremblement de terre bien perceptible a été ressentie ici hier après-midi.

Querelle fatale.

Chicago, 17 septembre.—Cette après-midi, à l'hôtel Leland, un vieillard du nom de J. M. Renshaw, récemment employé au dit hôtel, s'est pris de querelle avec un pensionnaire de l'établissement, du nom de E. Mallory, et l'a poignardé trois fois dans la région du cœur.

Ce dernier s'est affaissé et s'est évanoui à la suite d'une forte perte de sang. Ses blessures sont mortelles. Renshaw a été arrêté.

Le major Warner.

Deer Park, Md., 17 Sept.—On rapporte ce soir que le major Warner n'a pas refusé d'accepter les fonctions de commissaire des pensions mais qu'il a demandé du temps avant d'arriver à une décision définitive.

On croit que le major Geo. S. Merrill, du Massachusetts, sera nommé par le président Harrison au cas d'un refus du major Warner.

Un voyageur inconnu.

Paris, Texas, 17 septembre—Un immense ballon a été aperçu aujourd'hui par les habitants de cette ville. On suppose qu'il doit avoir une longueur d'environ cent pieds.

Il se dirigeait vers le sud et s'est engloutie dans les nuages. On ne sait d'où il vient.

Chambre des Députés mexicains.—Le Président Diaz.

St-Louis, 17 septembre—Une dépêche spéciale de Mexico annonce: Il y avait foule hier à la Chambre des Députés, à l'occasion de l'ouverture de la session du quatorzième Congrès.

Quand on a annoncé l'arrivée du Président Diaz, tous les membres se sont levés et sont restés dans cette position jusqu'à ce qu'il eut gravi l'estrade de l'Orateur, pour commencer son discours.

En voici quelques traits saillants:

MM. les députés et les sénateurs. Au début de la seconde période de vos travaux importants, je viens remplir les devoirs requis par la constitution, en vous faisant connaître la situation des affaires publiques depuis mon dernier message.

C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous informer que l'ordre et la tranquillité règnent dans tout le pays, et que la bonne harmonie qui existait dans nos relations étrangères, n'a pas été troublée.

Le traité conclu, le 18 février 1889, prolongeant de cinq ans le terme pour une nouvelle reconnaissance et délimitation de la ligne de frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, à l'ouest du Rio Bravo, a été envoyé à Washington pour échange de ratification, afin qu'on puisse procéder à la ratification du traité du 1er mars, qui établit une commission de frontière internationale, dans le but de faciliter l'application des principes contenus dans le traité du 12 novembre 1884.

Nous attendons la nouvelle qui annoncera qu'il a été approuvé par le Sénat des Etats-Unis.

Ayant accepté l'invitation qui nous a été faite de prendre part à la conférence maritime internationale, qui doit s'assembler le 16 octobre à Washington, et qui a pour objet de protéger la vie et la propriété sur mer, deux délégués ont été nommés pour représenter cette république.

En octobre une assemblée des représentants des nations du continent américain aura lieu à Washington, à l'effet de se consulter sur les mesures à adopter pour faire progresser le commerce entre les dites nations ainsi que pour l'adoption d'un système d'arbitrage sur les questions qui pourraient surgir entre elles. Après acceptation de la dite invitation, les représentants mexicains viennent d'être nommés.

Les délais subis dans l'administration de la justice dans quelques endroits du Texas, ont fait naître de justes plaintes de la part de nos citoyens résidant dans cet Etat, contre la République voisine. En conséquence, j'ai recommandé à notre ministre à Washington de prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître la cause de ces griefs.

Le Président Diaz a ensuite fait allusion aux relations avec le Guatemala et la République Argentine, et a annoncé que des représentants diplomatiques étaient attendus du Japon et du Portugal.

Le message du Président Diaz signale les progrès du service postal et l'amélioration des finances.

LES SOCIALISTES EN ALLEMAGNE.—Nous avons dit que les socialistes de Berlin ont célébré, le 31 août, l'anniversaire de la mort de Ferdinand Lassalle, en arborant un énorme drapeau rouge sur la place des Peupliers. La *Gazette nationale* annonce qu'une manifestation semblable a été faite, par le parti révolutionnaire, dans toutes les villes et dans les villages de la banlieue de Berlin.

L'activité déployée, d'ores et déjà, par les socialistes, qui posent, partout, des candidatures, alors que la période électorale pour le renouvellement du Reichstag est loin d'être officiellement ouverte, inquiète l'administration. Le bruit ayant couru que les membres du parti révolutionnaire avaient tenu une assemblée secrète près de Hambourg, la police a fait faire, dans cette ville, des perquisitions domiciliaires extrêmement nombreuses, afin de mettre la main sur les écrits dont elle soupçonne la distribution clandestine. Ses recherches n'ont pas été couronnées de succès; elle n'a rien découvert.

M. de Calloneaux n'est pas content. Il a envoyé son domestique faire une commission, que ce serviteur fidèle, mais abruti, a faite tout de travers.

—Vous n'avez pas le sens commun, crie M. de Calloneaux en fureur.

—Mais monsieur....

—Taisez-vous! j'aurais dû me rappeler que vous n'êtes qu'un idiot. Quand j'aurai à envoyer un imbécile faire une commission, je n'aurai pas besoin de vous, j'irai bien moi-même.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliséa.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2me District.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Prevot.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
62 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 19, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
135 Bienville et Vieille Levée.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 20, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Sucre, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poëté et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
418 France à coton et Levée.
512 Marché Washington.
513 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Poland.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Havane et Dauphine.

PEERLESS DYES Les meilleures [illegible]

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ
No 2 Lim. Ex....7:00 am	No 4 Fast Mail..7:00 am
No 6 Coast.....9:00 am	No 4 Coast.......3:40 pm
No 1 Fast Mail..7:30 pm	No 2 Lim. Ex....3:15 pm
No 7, Ex. di. manche.....8:35 pm	No 8, Ex. di. manche.....7:20 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen....11:00 pm	No 2 Passen.....8:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim....7:30 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex....5:00 pm
No 5, Exp. di. manche.....8:45 pm	No 6, Exp. di. manche.....7:20 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 California Express........7:00 pm	No 51 California Express.......9:00 am
No 54 R. R. Local.........10:25 am	No 52 R. R. Local..........3:40 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited..11:00 am	No 2 Limited.....2:25 pm
No 5 Fast Line..6:30 am	No 6 Fastline.....7:15 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No 1..........9:00 am	No 2.............8:00 am
No 3..........5:25 pm	No 4.............6:00 pm
No 5..........10:10 am	No 6.............3:30 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Collifor..2:10 pm	No 20 Collifor..11:25 am
No 17 Local....5:35 pm	No 18 Local.......7:30 am

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Tous les jours excepté le dimanche.—8:00 a. m. 4:00 p. m...4:30 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache. 6:00 a. m...5:00 pm
Dimanche seulement—Shell Beach. 10:30 a. m., 2:10 pm	Dimanche seulement—9:00 am

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS COVINGTON.

Le dimanche.
Arrivée........7:00 pm | Départ.............7:00 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée........9:45 am | Départ..............4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 18 SEPTEMBRE 1889.

Ouachita River—JOSIE W. à 5 P M
Pointe Houmas—MARY E. COMEAUX à 11 A M
Bayou Lafourche—ALCEE LEBLANC, à 12 M
Grand Lake—WARREN, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Atchafalaya—ALTO, à 5 P M

JEUDI, 19 SEPTEMBRE 1889.

Vicksburg—LAURA LEE, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bas du fleuve—EXPERIMENT, à 2 P M
Grand Isle—JOE WEBRE, à 8 A M

Fleuves et rivières.

Caire, 17 septembre—Le fleuve a 9 pieds 5 pouces et baisse. Arrivés: City of Providence de Natchez à minuit; City of Cairo de St-Louis à 1 a m; City of Florence de l'Ohio à 9 a m; Sidney Dillon de St-Louis à 9 a m; Henry Lowrey de St-Louis à 9 a m. Départs, City of Baton Rouge pour la Nlle-Orléans à minuit; City of Providence pour St-Louis à 5 a m; City of Cairo pour Natchez à 9 a m; City of Florence pour St-Louis à 10 a m.

Le soir—Le fleuve a 9 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair et frais. Arrivée, Cherokee de St-Louis. Départ, Cherokee pour Memphis à 7 p m.

St-Louis, 17 sept—Le fleuve a 8 pieds 3 pouces et monte. Temps clair et frais. Départ, Belle Memphis pour Natchez; New South pour Paducah.

Louisville, 17 septembre—La rivière monte—3 pieds 2 pouces aux chutes, 6 pieds 4 pouces dans le canal. Temps couvert et frais.

Cincinnati, 17 septembre—La rivière a 6 pieds 3 pouces et est stationnaire. Temps couvert et plus frais; thermomètre 64.

Wheeling, 17 sept.—La rivière a 19 pouces et est stationnaire. Temps pluvieux.

Passes.

Port Eads, 17 septembre, 6 p m.—Vent d'est. Arrivés, 1:15 p m, steamship anglais Westmeath, capitaine Edgar, de Liverpool; 4 à 3 m, steamship anglais Federation, capitaine Pinkham, pour Brême via Londres et Swansea; 4 à 5 m, steamship anglais Foxhall, capitaine Leslie, de Port Limon.

Pas de départs.

Marchés.

Paris, 17 septembre—Rentes 3 pour cent 85 francs 45c.

Londres, 17 sept. 4 p. m.—Consols à la clôture 96 13/16 au comptant et 97 1/16 à terme.

Havane, 17 sept—Or espagnol 240 à 240 1/2.

Change calme—sur les Etats-Unis, 60 jours, or 9 3/4 de prime; courte vue 10 1/2 à 10 1/2 de prime; sur Londres 20 1/2 à 20 1/2 de prime; sur Paris 6 1/4 de prime.

New-York, 17 sept—Coton faible. Middling Uplands 11 3/8. Middling Orleans 11 1/2. Ventes 442 balles.

Futures—Cotées à l'ouverture.

Livraison en septembre 10.84; octobre 10.36; novembre 10.09; décembre 10.09; janvier 10.06; février 10.11; mars 10.17; avril 10.23; mai 10.30; juin 10.36, juillet 10.40.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 17 SEPTEMBRE 1889.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (am) Guada, Otis, Bocas del Toro.
Steamship Louisiana, Gager, New-York.
Steamship El Monte, Quick, New-York.

ARRIVES.

Steamship (ang) Foxhall, Leslie, Port Limon.
Steamship (ang) West Indian, Bertie, Liverpool via Kingston, Ja., (précédemment rapporté à la Quarantaine.
Steamship (ang) Federation, Pinkham, Brême via Londres et Swansea.
Steamship Westmeath, Edgar, Liverpool.

BATEAUX A VAPEUR.

Prince, Wassel, Camden.
Warren, Kennison, Grand Lake.
Paul Tulane, Libano, Bayou Sara.
Lafourche, Charles, Donaldsonville.
Joe Webre, Henrd, Bayou Barataria.
Gollette Two Sons, ... Covington.

EXPORTATIONS.

BOCAS DEL TORO—par steamship Guada—67 colis divers.

IMPORTATIONS.

PORT LIMON—par steamship Foxhall—12,000 régimes figues bananes J L Phippo & co.

Arrivages de produits.

CAMDEN—par steamer Prince—19 balles coton et fret assorti.
GRAND LAKE—par steamer Warren—275 balles coton 2696 sacs graine coton 244 sacs riz brut et fret assorti.
BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—58 balles coton 546 sacs graine coton 302 barils sucre et fret assorti.
DONALDSONVILLE—par steamer Lafourche—2007 sacs riz brut et fret assorti.
BAYOU BARATARIA—par steamer Joe Webre—500 sacs riz brut et fret assorti.
COVINGTON—par goélette Two Sons—65 balles coton.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—54 barils sucre 146 sacs riz brut et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—206 balles coton 349 sacs graine coton 1 wagon graine coton 27 sacs riz brut 125 barils sucre 36 barils riz et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—760 balles coton 234 sacs graine coton 2 wagons graine coton et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—171 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1343 sacs farine graine coton 16 boucts tabac 1 wagon graines graine coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—1114 balles coton 12 boucts tabac et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—481 balles coton et fret assorti.

Par le Télégraphe.

New-York, 17 septembre 1889.

A A. Moulton et Co

Le steamship Hudson, capitaine H. R. Freeman, est arrivé de bonne heure ce matin.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Accolement
Arcenas	Havane	Alger
Amaryllis	Rotterdam	Gretna
Charlotte	New York	Alger
Charleston	Havre	Gretna
Darien	Liverpool	1er dist. 26
Emerald	Havre	rue 3e
Federation	Brême et Londres	rue 3e
Foxhall	Port Limon	1er dist. 35
Gladiolus	Brême	rue do
Harlaw	Goodside	Alger
Huntingdon	Havane	Alger
Merville	Gênes	de dist. 31
Paulina	Havre	Pic Tur
Professeur Morse	En réparation	1er dist. 14
Rockdelman	Liverpool	1er dist. 15
Sachem	Liverpool	de dist. 10
Wembley	Brême	de dist. 30
Wellsdon	Havre	Alger
West Indian	Liverpool	1er dist. 15
Wm Cliff	Liverpool	1er dist. 37

GOELETTES.

C W Jones	....	3e dist
Angelo	....	3e dist

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship El Mar, Hawthorn.........parti 14 sept
Steamship New Orleans, Halsey........parti 14 sept
Steamship El Dorado, Byrne..........parti 17 sept

LIVERPOOL.

Steamship Jamaican, Edwards.........parti 10 août
Steamship Arabian, Reed.............parti 17 août
Steamship Atlantian, Amos...........parti 24 août
Steamship Haytian, Coward...........parti 29 août
Steamship Borneo, Edgar.............parti 26 août
Steamship Yucatan, Peet..............parti 31 août
Steamship Nele, ...parti 31 août
Steamship Astor, Jones.................parti 7 sept
Steamship Governor, Reynolds........parti 13 sept
Steamship Counsellor, Lund...........parti 14 sept
Steamship Floridian, Sauder..........parti 11 sept
Steamship Australian, Peter.........parti 17 sept
Steamship Discoverer, Hughes........parti 18 sept
Steamship Red Sea, Baker.............parti 15 sept

LONDRES.

Steamship Scotland, ...parti 11 sept

ANVERS.

Steamship Bordeaux, Henderville.....parti 15 sept
Steamship Sir Wm Armstrong..........parti 6 sept

HAMBOURG.

Marion Fushon, ...parti 13 juin

ST-VINCENT. AP UE VERDE.

Steamship Tuscarora, Ellis..........parti 2 sept

CARDIFF.

Steamship Rufford, Vacey............parti 30 août

MONTEVIDEO.

Steamship Milton, ...parti 20 août
Steamship Crown, ...parti 5 sept

RIO DE JANEIRO.

Bark Armande, Bosco................parti 26 juillet
Steamship Crown Prince, Henson......parti 1er sept
Steamship Midland, ...parti 7 sept

PERNAMBUCO.

Steamship Dove, Robertson, Vicomer par 1 sept

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Cottage double d'un bon rapport, Nos 160 et 162 rue Port, coin Marais.

AUSSI UNE LISTE DE COMPTES OUVERTS.

Succession de Julius Wertberg — No 27,214—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS. Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune.—SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 août 1889, et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage double en bois, confortable et bien bâti, Nos 160 et 162 rue Port, coin Marais, dans l'ilet borné par les rues Urquhart et Lafayette, contenant 6 chambres et vaste attique, hangars, dépendances, 2 citernes, cours, etc. Le terrain mesure 50 pieds de face à la rue Port, et 58 pieds de face et de profondeur à la rue Marais. Le tout maintenant loué à $15 par mois et étant toujours d'un bon rapport.

2° Une liste de comptes ouverts, d'après un inventaire enliassé.

Termes—Pour les comptes ouverts, comptant; pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, Ecr., notaire, aux frais des acquéreurs.
18 sept—19 21 26—oct 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence élégante, située dans un quartier central, et de grande valeur, Coin nord-ouest des rues Bourbon et St-Philippe.

Excellents magasins et belles propriétés pour résidences, Nos 154 et 156 rue de Chartres, coin Jefferson.

Magasins de choix parfaitement situés, Nos 172 et 174 Sud-Remparts, près du Marché Poydras.

Cottage en briques double d'un bon rapport, Nos 170 et 172 rue Claiborne.

Propriété vacante de valeur, Près du Chemin coquillé du Fort Espagnol.

A L'ENCAN.

Succession de feu le colonel Camille E. Girardey.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 26,875.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, d'une manière positive, en vertu d'un jugement de l'honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 12 septembre 1889, rendu dans l'affaire de la dite succession, les propriétés de valeur, ci-après décrites, à savoir:

1° La maison de résidence [illegible] située à trois étages, No 223 rue Bourbon, coin nord-ouest de la rue St-Philippe, dans l'ilet borné par les rues Ursulines et Dauphine, d'une apparence imposante, embellie par une véranda en fer spacieuse devant et sur le côté, et ayant de larges corridors à chaque étage, d'élégants salons doubles et une salle à manger. Le tout arrangé de façon à être arrangé en un grand salon, de vastes confortables chambres à coucher avec parement élevé, et des chambres avec de grandes ouvertures sur les galeries, cabinets, chambre à bain et office, lieux d'aisance en porcelaine, cave, cuisine, etc., écurie, remise, chambre à charbon et à bois, citernes, hydrant et cour carrelée. Les terrains sont vastes et comprennent ensemble 58 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Bourbon, sur 100 pieds de profondeur et de façade rue St-Philippe, donnant un joli jardin de côté avec un joli cercle en fer, jardin embelli par des arbustes, des plantes rares et des fleurs. Une grande citerne, à l'étage supérieur, donne beaucoup d'eau à tous les étages, et un belvédère surmonte la partie inférieure de la maison, donnant une jolie vue des terrains environnants. Solide comme construction, arrangée avec agrément et située centralement, cette propriété de choix a peu de supérieure comme confort, élégance et valeur permanente.

2° Les grands magasins à deux étages [illegible] Nos 154 et 156 rue de Chartres, coin Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Levée et St-Pierre, ayant de grandes galeries faisant face aux deux rues et deux grands magasins, vitrines, corridor et environ sept chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au second étage, galeries derrière, citerne, hydrant, etc. Le terrain mesure 50 pieds 4 lignes de façade à la rue Chartres, 59 pieds 5 pouces et 5 lignes de large au fond et 78 pieds 5 pouces de profondeur et face à la rue Jefferson, avec une entrée sur la rue Jefferson. Près du marché Français, de la Place Jackson, de la Cathédrale et des conditions, une vraie résidence en ville sont d'un bon avantage et bien pavé et palais, cette belle propriété est toujours d'un rapport régulier et est offerte avec un bail accessoire qui sera donné jusqu'au 1er octobre 1890 à raison de $492 par an, et le 156, $360 par an le bail expire le 1er octobre 1890. Conditions, solidité et certitude, on ne peut désirer un meilleur placement.

3° Les deux magasins bien construits de choix, Nos 172 et 174 rue Sud-Remparts, entre Poydras et Lafayette, dans l'ilet borné par la rue Basin, étages pour magasins et résidences: le No 174 a magasin et 2 chambres, et le No 172 magasin et 3 chambres, avec dépendances, citernes, cour, une allée, etc., et sont maintenant loués à raison de $25 par mois, ou $600 par an pour les deux magasins.

Le terrain est composé de deux lots, mesurant chacun 25 pieds 5 pouces de face à la rue South Rampart sur 85 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Dans un bon centre commercial, près des marchés Poydras et Pilié et de la gare du Mississippi Valley, accessibles par tous genres d'affaires en détail, de beaux loyers, et on peut être assuré qu'elles seront toujours bien louées pour un taux élevé, offrant une occasion probable d'un placement de premier classe.

4° Le cottage en briques désirable à deux étages et demi une toiture en ardoise et acquisition, avec attic et deux bâtis en bois, avec dépendances, Nos 170 et 172 North Claiborne entre Ste-Anne et Dumaine (l'ilet borné par la rue Robertson, deuxième district) ayant 6 chambres et une salle de bain, une cuisine de la loge, grande cour, citerne, etc.

Le lot est large et profond ayant 33 pieds 2 pouces de face à la rue North Claiborne sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Situé sur une belle avenue près du marché Tremé et du Vieux Bassin, cette propriété rapporte un loyer régulier de $240 par an.

5° Trente six (36) lots et portions d'ilots de terre situés au fond du troisième district et placés entre le bayou St Jean et le Chemin de Gentilly, désignés par les portions 1, 2, 3, 4, 5 et 7 sur une esquisse en un plan dressé par A. G. Bowlee et A. C. Jones, arpenteurs, annexé à un acte de partage passé pardevant Octave De Armas, ex notaire, le 21 février 1868 et plus amplement décrit sur une esquisse et plan dans un acte de vente de la Bourse de l'un des payés pardevant C. T. Soniat, notaire, daté le 30 mai 1876. Une copie de la dite esquisse sera exhibée à l'époque et au moment de la vente et attachée à l'acte de vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acheteurs. Crédit à un et deux ans en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente, et jusqu'au paiement final. Il sera aussi réservé 5 pour cent pour honoraires d'avocat. La police d'assurance sera transférée aux porteurs des billets. Les acheteurs devront en outre verser dix pour cent du prix de vente, au moment de l'adjudication, pour les lier.

Actes de vente pardevant Jos. N. Welthen, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 sept—15 21 28—oct 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Septième District.

Succession de John Henry Gidnen.

No 26,965—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur, bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 12 octobre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent par congé, en date du 3 septembre 1889, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Madison, Zimple et Dublin, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, étant les lots 17 et 18 de l'ilet borné par les rues Washington, Cohn, Burdette et Septième, mesurant, chacun, 30 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 sept—7 14 21 28—oct 5 12

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.

94 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, commode en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un volume et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos avec aptitude [illegible]

NOUVEAU STOCK

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORNICHES, TOILE CIREE, LINOLEUM.

Rideaux

Soieries, Nottingham, Madras, Turcomans

RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisseries et d'[illegible] Rideaux [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de J. B. Leteror vs Mary A. Benard, veuve Louis Cormier.

(No 9990 du Dossier de l'ex-Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans), maintenant transféré à la

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1440.—En vertu d'un writ de fieri facias dans l'affaire ci-dessus à J. R. Alcée Gauthreaux, ex-shérif civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'ex-Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans et par le dit ex-shérif à Thomas Duffy, ex-shérif civil de la Paroisse d'Orléans, transféré, et à moi transféré par le dit Thomas Duffy, et lequel dit procès a été transféré à l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, portant le No 1440 du dossier de la dite Cour Civile de District, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No vingt-six, borné par les rues Canal, Jackson, Roman et Prieur, et mesurant en mesure américaine, environ vingt et un pieds de face à la rue Canal, sur cent neuf pieds de profondeur, étant une partie du lot No douze et contigu au lot No 11; ensemble avec une bâtisse en bois à deux étages à simple corps de logis connue comme le No 378.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 sept—17,24—oct 1,8,15,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bertrand Saloy vs. A. B. Bomberon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,990—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Port et l'avenue Hagan, désignés par les numéros treize et quatorze, et mesurant comme suit: Trente pieds de face à la rue Dumaine, par cent soixante-sept pieds deux pouces et cinquante-quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 sept—17 24—oct 1 8 15 19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens' Bank of Louisiana vs. Mme Maria F. Schumert, veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,766—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 octobre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Royale, St-Pierre et Bourbon, mesurant en mesure américaine, quarante-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Toulouse, sur cent quatre pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur, ensemble avec cent trente trois actions de cent piastres chacune du fonds-capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y sont attachées et portant contre la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur paiera comptant la somme de onze cent cinquante-deux piastres, avec dix pour cent d'intérêt sur la somme, à partir du premier mai 1877 jusqu'à paiement, et une autre somme de deux mille cinq cent cinq piastres avec intérêt au taux de cinq pour cent par an, à savoir: avec huit pour cent d'intérêt par an sur $66 50 à partir du 1er décembre 1876, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $66 50, sur cette dernière somme à partir du 1er décembre 1877, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $284 00 à partir du 1er décembre 1881, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $284 00 à partir du 1er décembre 1882, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $284 00 à partir du 1er décembre 1883, et à partir du 1er décembre 1884 et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $284 00, à partir du 1er décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $284, à partir du 1er décembre 1886, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $284, à partir du 1er décembre 1887, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $284, à partir du 1er décembre 1888, ensemble avec les frais et les charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété. L'acquéreur devra, en outre, payer à la balance du plus ou... assumera le réclame de la dette hypothécaire en faveur de [illegible] la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: la somme de dix mille cinq cent quarante-huit piastres et autre en outre toutes les obligations de l'actionnaire de la dite Banque des Citoyens conformément à sa charte et ses lois, et la balance du prix d'adjudication s'il y en a, devra être payée comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 sept—9 16 23 30—7 12 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles F. Buck et als vs. Simon Bernheim Seligmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,711—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 5 octobre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, voies tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet, No 269, borné par les rues Perdido, Gravier, Dryades et Sud Remparts, désigné par le No 6 sur un plan annexé à un acte passé devant Théodore Seghers, ancien notaire, daté le 20 novembre 1833, et mesurant, en pied américain, trente-un pieds [31] onze [11] pouces et cinq [5] lignes de façade rue Perdido, sur cent dix-sept [117] pieds dix [10] pouces et six [6] lignes plus ou moins.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—L'acquéreur devra payer comptant une somme suffisante à satisfaire la réclamation des demandeurs, c'est-à-dire: la somme de cinq cents dollars [$500] avec 8 pour cent d'intérêt par an depuis le 14 juillet 1888 jusqu'à paiement; cinq dollars [$5], frais de copie de l'acte hypothécaire; cinq pour cent, honoraires d'avocat, sur la somme du principal et de l'intérêt ci dessus mentionnés; les taxes d'Etat et de ville dues à la dite propriété. L'acquéreur prendra les charges proportionnellement au montant de son enchère, les paiements des autres billets à recevoir, chacun pour un plus grand montant de cinquante dollars [$250], datée du 14 juillet 1888 et payables neuf mois après date, avec intérêt garanti par une hypothèque sur la propriété décrite ci-dessus.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens Bank of Louisiana vs Missouri Thereas [illegible] et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,657—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 21 septembre 1889 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent, situé dans l'ilet borné par les rues Chartres (anciennement Condé), Ursulines, Royale et St-Philippe, dans le Second District de cette ville, désigné par le numéro trois sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 23 janvier 1845 déposé à l'étude de L. Hermann, ancien notaire; le dit lot mesure, à la mesure américaine, suivant le dit plan trente-huit pieds huit pouces, cinq lignes de face sur la rue St-Philippe sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté de la rue Condé ou Chartres par les lots appartenant ou ayant appartenu à MM. E. Brugier et S. Dufossat, dans le fond par le lot numéro deux et sur le côté vers la rue Royale par la propriété de J. Gidnen. Ensemble avec quatre-vingts actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et reposant sur la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur paiera comptant la somme de quatre cents piastres ($400) avec dix pour cent d'intérêt depuis le 1er janvier 1882 jusqu'à parfait paiement, et en plus la somme de deux cent quatre vingts piastres avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1881, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant, à partir du 1er décembre 1882, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1883 et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1886, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1887, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1888. Le tout jusqu'à parfait paiement, avec tous les frais et les charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété. L'acquéreur, en outre, assumera la balance de la dette hypothécaire du fonds, non encore due, mais sujette à être réclamée d'après la charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: la somme de cinq mille neuf cent vingt piastres, et l'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire à la Banque des Citoyens de la Louisiane, suivant sa charte et ses lois, et la balance, s'il y en a sera prix de l'adjudication comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 août—20 27—3 10 17 21 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées rue Tredéau, entre St-Charles et Carondelet, (la rue à l'arrière donnant rue Quatrième.)

Zachary T. Block vs J. G. M. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 27,618—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 septembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Apollon, St-Charles, Troisième et Quatrième, et désigné par le No [illegible] sur un plan fait par Théodore Guyol, notaire, le 12me jour du mois d'avril 1860. Ledit terrain mesure trente pieds de face sur la rue Tredéau, sur cent vingt-sept pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, et fut acquis par le défendeur de Mme Elvina Charlotte King, veuve de William B. Williams, A. Daniel, notaire, en vertu d'un acte passé pardevant [illegible] le 20me jour du mois de mai 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 août—21 28—sept 4 11 18 21.

BURE[illegible]
L'Abeille [illegible]
Entered at the [illegible] as Second Class [illegible]
NOUVE[illegible]
JEUDI, [illegible]
PRIX DE[illegible]

L'échéance du trai[illegible] franco-[illegible]

Si nous en [illegible] nous sont a[illegible] semaine, de Ber[illegible] rités [illegible] l'opinion émise [illegible] de la capitale de [illegible] contres, aussi [illegible] allemand, on [illegible] renseignement, de [illegible] époque où [illegible] conclus par la F[illegible] quent, cette [illegible] pleine et entière [illegible]

Or, ceux qui [illegible] au fait des c[illegible] que le traité de [illegible] d'importance, au[illegible] que, que celui [illegible] frontières.

[illegible]